

COMITÉ D'ENTREPRISE

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGÉES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE DE L'ADPA DU DU 18 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents(es) :

La Direction:

Mme GRATIER Annie (Présidente)

Mme GERIN Aline (responsable des ressources humaines)

Collèges employés :

Titulaires:

Mme NADI Chantal

Mme BLANCHON Françoise

Suppléantes :

Mme GOMEZ Corinne

Collèges maitrise cadres :

Titulaires:

Mr NOEL BARON Dominique

Suppléants :

Représentantes syndicales :

Mme CAMBY Joséphine (CFDT)

Excusés:

Mme ORRU Claudine Mme FORMATI Stéphanie Mme BENREGUIG Linda Mme SALVETAT Sylvie Mme GOMEZ Dominique Mr REDON Bruno

Invité(e)s:

A l'ordre du jour

- 1°) Pv en attente de transmission : du 21 Novembre 2017 12 Décembre 2017 21 Décembre 2017 27 Mars 2018 22 Mai 2018 19 Juin 2018 10 Juillet 2018.
- 2°) Suivi : Situation à la fin du 2ème trimestre 2018 (document déposé dans la BDES)
 - Suivi de l'activité du SAAD au 30/06/2018
 - > Activité par secteur au 30/06/2018
 - Les effectifs au 30/06/2018
 - La modulation du SAAD au 30/06/2018
 - La modulation de SIAD au 30/06/2018
- 3°) Point sur les temps d'inter vacation par secteur au 31/07/2018 (document déposé dans la BDES)
- 4°) Point sur les kilomètres aide et soin par secteur aide et soin (document déposé dans la BDES)
- 5°) Retour sur l'Assemblée Générale
- 6°) Demande d'information sur le site Web.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE DE L'ADPA DU DU 18 SEPTEMBRE 2018

A l'ordre du jour

<u>1°) Pv en attente de transmission : du 21 Novembre 2017 - 12 Décembre 2017 - 21 Décembre 2017 - 27 Mars 2018 - 22 Mai 2018 - 19 Juin 2018 - 10 Juillet 2018.</u>

La Direction a reçu les pv du 12 Décembre 2017 et du 27 Mars 2018 qui seront à valider lors d'une prochaine réunion du Comité d'Entreprise.

2°) Suivi : Situation à la fin du 2ème trimestre 2018 (document déposé dans la BDES)

- Suivi de l'activité du SAAD au 30/06/2018
- Activité par secteur au 30/06/2018
- Les effectifs au 30/06/2018
- La modulation du SAAD au 30/06/2018
- ➤ La modulation de SIAD au 30/06/2018

Le suivi de l'activité du SAAD au 30/06/2018

La direction constate qu'au mois de Juillet il y a un accroissement d'activité de + 7.24 % par rapport à l'année antérieure, ce qui se confirme en Août. Les résultats se sont consolidés grâce à la reprise permanente d'activité par rapport l'année antérieure.

Depuis le début de l'année 2018, le réalisé colle aux objectifs sauf pour le mois de Mars, Avril, Juillet et Août où il est en dessous. Il est légèrement dépassé au mois de Juin 2018.

Le mois de Septembre sera un mois plus tendu. Il devrait y avoir de nouveau des moments positifs au Mois d'Octobre.

Sur le plan des prospects, il y a eu des périodes extrêmement positives liées aux redistributions qui ont eu lieu dans les CPOM et aux changements de règles dans la facturation. L'ADPA espère que les choses se stabiliseront dans les périodes à venir.

Dans l'objectif cumulé, l'activité est a - 1.4 % à fin Juillet 2018 soit - 4 172 heures.

Activité par secteur au 30/06/2018

Sur Grenoble, le secteur Bastille a réalisé une augmentation d'activité de 16.66 %. Le secteur Libération réalise une perte d'activité de – 12.68 %.

Sur Grenoble, la baisse d'activité est de - 1.52 % tous secteurs confondus.

Sur l'agglomération, une augmentation d'activité de 2.46 % tous secteurs confondus est constaté, ce qui nous donne un total de 1.27 % d'augmentation d'activité sur l'ensemble des secteurs.

Le secteur de saint Egrève reste dans une situation de progression, idem pour Echirolles avec le travail en Spasad. Le secteur de Saint Martin d'Hères explose littéralement avec une augmentation de 266.79 %.

Le secteur de la Mure reste un peu fragile malgré les nombreuses animations que l'ADPA a organisées.

Les effectifs au 30/06/2018

L'ADPA a recruté 324 personnes en 2017 dont 271 CDD et 53 CDI. Pour 2018, 289 personnes ont été recrutées dont 241 CDD et 48 CDI.

Malgré ces recrutements, sur certains secteurs de Grenoble il y a un manque d'effectifs suite à la reprise d'activité. En 2017, Grenoble comptait 180 aides à domicile et en 2018, 154 aides à domicile. L'agglomération comptait en 2017 367 salariés et en 2018, 378 salariés.

A fin Août 2018, l'ADPA 530 aides à domicile contre 538 à fin Août 2017.

La modulation du SAAD au 30/06/2018

La modulation de Grenoble a un :

Solde positif de

2 822.47 pour 2018 contre 1 177.41 pour 2017

Solde négatif de

- 417.15 pour 2018 contre - 3 768.18 pour 2017

Solde négatif de

- 150 pour à fin Août 2018

La modulation de l'agglomération a un :

Solde positif de

4 296.03 pour 2018 contre 4 224.46 pour 2017

Solde négatif de

- 2 130.97 pour 2018 contre - 1 713.66 pour 2017.

Ce qui nous donne total de :

Solde positif de

7 118.50 pour 2018 contre 5 401.86 pour 2017

Solde négatif de

- 2 548.13 pour 2018 contre - 5 482.04 pour 2017.

A fin Aout 2018, l'ADPA n'a jamais eu de modulation négative aussi basse, elle est de - 1 776. En 2017, elle était à - 5 847 heures pour toute l'ADPA.

Concernant la modulation positive, à fin juin, elle était de 7 118 heures, et à fin Août 2018 de 10 694 heures. En 4 ans, l'ADPA n'a jamais atteint de telles proportions positives.

Mme Gerin a demandé aux responsables de secteurs une liste des personnes ayant une modulation positive importante. Il a été proposé aux personnes que Mme Gerin a pu joindre, d'augmenter leur temps de travail de façon temporaire ou définitive selon le choix du salarié.

L'ADPA doit rester vigilante sur la modulation positive.

La modulation du SSIAD au 30/06/2018

- ➤ La modulation négative est de 327 au 30 Juin 2018 contre -305 en 2017.
- La modulation positive est de 1 159 au 30 Juin 2018 contre 1 056 en 2017.

L'effectif est de 86 salariés au 30 Juin 2018 contre 88 pour 2017.

3°) Point sur les temps d'inter vacation par secteur au 31/07/2018 (document déposé dans la BDES)

C'est un levier très important pour l'ADPA. Fin Juin 2018, le temps moyen d'inter vacation est de 13 mn et 23 s contre 13 mn 36s en 2017.

Le secteur de Saint Egrève a opéré une réelle diminution du temps d'inter vacation .Le secteur était à 15 mn en Janvier 2018 et est aujourd'hui à 11mn 45s.

Sur le secteur de Meylan, le temps moyen d'inter vacation a aussi baissé passant de 13 mn 43s en janvier 2018 à 12 mn 58s en juillet 2018.

Les secteurs Libération et Berriat/Bajatière sont les seuls secteurs qui sont repassés au dessus des 15 mn.

Pour information, 13 secondes représentent 17 000 €.

Pour les membres du Comité d'Entreprise les temps d'inter vacation sont importants car ils permettent aux salariés de récupérer physiquement de l'intervention précédente.

Mme Gerin précise que nous ne souhaitons pas réduire les temps d'inter vacation mais de les optimiser afin de réduire les déplacements.

4°) Point sur les kilomètres aide et soin par secteur aide et soin (document déposé dans la BDES)

	Km indemnisés
Aide à domicile	
Grenoble Bastille	0,00
Grenoble Libération	2 059,68
Grenoble Jean Perrot	1 692,19
Grenoble Berriat/Bajatière	804,41
Drac	17 386,58
St Egreve	17 981,61
Matheysine	42 904,06
Canton de Vif	24 164,58
Grésibelledonne	32 120,58
Porte-Belledonne	14 298,18
Porte Chartreuse	9 240,20
Gresinord	51 065,73
Pays Vizillois	32 122,93
Echirolles	7 916,13
St Martin d'Hères	294,62
	254 051,48
Soins à domicile	
Canton Vif	1 060,00
Grésivaudan Belledonne	13 031,00
Grésivaudan nord	33 239,00
Drac Sud	1 279,00
Matheysine	11 969,00
Pays Vizillois	12 795,00
St Egreve	5 755,00
Grésivaudan Chartreuse	18 511,00
Drac Nord	3 066,00
Val d'Eybens	4 788,00
	105 493,00

Nous sommes sans surprise sur les secteurs de la Matheysine, le Canton de Vif, Grésibelledonne, Grésinord et le pays Vizillois.

Sur le secteur de Grésinord, il y a 2 voitures sans permis et 1 sur le secteur de Meylan.

Idem pour certains des secteurs ci-contre comme Grésivaudan Nord, Grésivaudan Belledonne, la Matheysine, le pays Vizillois et Grésivaudan Chartreuse.

Mr NOEL BARON fait part du souhait de certaines aides soignantes sur des secteurs rapprochés en termes d'intervention, de bénéficier des verrous électriques.

Mme Gratier a demandé une confirmation et est toujours dans l'attente d'une réponse.

5°) Retour sur l'Assemblée Générale

Cette assemblée Générale a été organisée dans les locaux de l'IFTS (institut de formation des travailleurs sociaux). Il y a eu deux temps, un temps d'Assemblée Générale et un temps de débats.

Sur le temps de débats, nous étions sur le thème du service au domicile acteur de santé en lien avec toute la stratégie nationale de santé qui incite à travailler sur les parcours des patients et qui met en évidence le système des séjours courts en hôpital avec des ressources coordonnées par les médecins pour les retours à domicile.

Pour ce débat, nous avions invités :

- Le président national UNA : monsieur Guillaume Quercy
- le député Mr Olivier Véran qui est rapporteur à la commission des affaires sanitaires et sociales à l'assemblée et qui s'est excusé la veille,
- un médecin neurologue hospitalier qui est aussi l'administrateur de la maison des réseaux de sante de l'Isère, Mr Gérard Mick.

Le débat très intéressant a été enregistré et sera accessible. Il était intéressant dans la mesure où l'humain était mis au cœur de tout dispositif.

La participation à l'Assemblée Générale a été proposée uniquement sur les membres adhérents plus l'encadrement. Elle a été organisée de façon classique. Elle s'est déroulée tout à fait sereinement car c'est la première fois que sur un plan financier, même si nous annoncions un déficit à hauteur de 400 000 € que nous avions la perspective de reprise des déficits par le département.

Ce que nous avons voulu mettre en avant dans le rapport d'activité, les rapports d'orientation et moral c'est le lien autour des personnes accompagnées. Nous essayons de mieux investir la connaissance des personnes accompagnées et de leurs besoins.

L'idée principale était de mettre en avant la réalité des besoins des personnes que nous accompagnons.

Nous avons aussi pour objectif de mieux pouvoir travailler sur la prévention.

Nous avons également souligné les points remarquables de l'année 2017, en soulignant le fait que nous étions au milieu du programme d'économie de modernisation de développement.

En 2017, on nous annonce également le Cpom en Novembre, et là où nous savons que nous pouvons revenir à l'équilibre en fin 2018. Le changement annoncés de tarification va nécessiter de poursuivre cette recherche d'économie et de gros efforts.

Le retour à la confiance via le nombre de prospects et de leur transformation en clients est complètement gagné.

Les ressources humaines sont offensives avec la réforme des modalités de recrutement.

Le nombre conséquent de personnes recrutées nous place en situation d'employeur important le secteur économique sociale et solidaire en Isère.

Le dernier point abordé portait sur l'idée de travailler une offre de service élargie qui a été initiée dès 2017, avec plusieurs volets sur l'articulation de l'aide et des soins sur les Spasads à mettre en lien avec la stratégie nationale de santé. Il y a un volet sur la prévention générale et la prévention contre l'isolement avec toutes les actions dont nous parlerons lors d'une prochaine réunion de Comité d'Entreprise.

Le 3^{ème} volet porte sur l'articulation des aides techniques avec différents axes de travail que nous avons déjà démarrés à travers les formations des connaissances des aides techniques (valise TASDA) et via notre implication dans Isère @dom qui assure une interface aide humaine et technique. Nous avons également une convention avec le département pour Activage et avec Sud Isère téléalarme à partir de laquelle nous allons travailler sur l'intégration de Sud Isère téléalarme dans nos services.

Nous devons continuer à renforcer l'aide et les soins en recherchant des places supplémentaires sur les soins ou sur l'équipe ESA, mieux articuler les services et développer la prévention.

Nous travaillerons sur un organigramme qui répondra à ces nouveaux enjeux.

6°) Demande d'information sur le site Web.

Le choix du site web va se décider sous peu.

Nous pouvons l'acter aujourd'hui sans attendre la trésorière.

Nous avons choisi un devis d'une structure grenobloise qui nous a fait une proposition assez bien étoffée et rédigée sur la création d'un site web pour 1950 €,

Pour 100 €, nous pouvons bénéficier d'une formation pour 2 ou 3 personnes afin de mettre à jour le site.

La Direction est à la disposition des membres du Comité d'Entreprise pour diffuser les informations via le mag et les Smartphones.

Mme Gerin invite les membres du Comité d'Entreprise à se doter d'un règlement d'entreprise.

Les prochaines élections auront lieu aux alentours d'octobre 2019.